

Organisation d'une cérémonie commémorative : guide de mise en œuvre en école et en établissement scolaire**Un ton injonctif inacceptable**

La circulaire du 2 juillet 2026 publiée au BO n° 27 du 2 juillet 2026 a instauré l'organisation obligatoire d'une cérémonie commémorative annuelle autour du 11 novembre.

IDFO a fait part de sa réserve quant au caractère obligatoire de cette commémoration en mettant en garde contre l'injonction et l'inflation mémorielle qui peuvent paradoxalement s'avérer contre-productives.

En accompagnement un guide organisationnel "organiser une cérémonie commémorative" a été publié sur le Site Éduscol le 25 août 2026. Il est progressivement adressé aux établissements.

Le contenu du guide interpelle puisque qu'une présentation des modalités d'organisation particulièrement insidieuse suggère que celles-ci auraient un caractère obligatoire. Ainsi le chef d'établissement, maître des cérémonies, est sommé de suivre un déroulé unique ignorant totalement le contexte local.

Non seulement le guide ignore manifestement l'autonomie pédagogique de l'établissement, mais surtout il préconise, dans la FAQ (p14-p20), des modalités d'organisation qui sortent du champ pédagogique et s'éloigne d'une cérémonie à caractère purement scolaire.

IDFO rappelle que seule la circulaire s'impose. Le guide est purement indicatif. Les établissements sont libres de choisir les modalités de mise en œuvre de la circulaire.

Oui au devoir de mémoire, non à l'instrumentalisation.

Référence :

- Circulaire n°MENE2614920C du 2-7-2026 relative à la Mise en œuvre d'une cérémonie commémorative dans les écoles et établissements d'enseignement scolaire de l'armistice du 11 novembre, Journée nationale de commémoration de la victoire et de la Paix – Hommage à tous les « Morts pour la France » BO n° Bulletin officiel n° 27 du 2 juillet 2026 <https://www.education.gouv.fr/bo/2026/Hebdo27/MENE2614920C>
- Organiser une cérémonie commémorative-Guide de mise en œuvre en école et en établissement scolaire AOÛT 2026 <https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/2026-guide-commemorations-128686.pdf>